

Solidarité Mayotte

Accès aux soins, éducation, aides de première nécessité... 3 mois après le cyclone, la Fondation de France a déjà engagé plus de 6 M€ pour soutenir les populations les plus touchées

Lancé dès le lendemain du passage du cyclone Chido à Mayotte, l'appel national à la générosité de la Fondation de France a été entendu par plus de 338 000 donateurs. A ce jour, plus de 6 millions d'euros ont été engagés pour soutenir des associations locales, avec pour priorité l'aide aux plus fragiles et la reconstruction.

« Trois mois après la catastrophe, la situation à Mayotte demeure très préoccupante. Malgré les dispositifs mis en place, en particulier par les associations que nous soutenons, des difficultés persistent, notamment en matière de distribution des aides de première nécessité. La priorité reste la réponse à ces besoins ainsi que l'accompagnement des populations sur le plan médical et psychologique. La Fondation de France se mobilise également pour une reconstruction durable et écologique, en coopération avec les acteurs publics. »

Karine Meaux, responsable Urgences de la Fondation de France

Forte de son expérience dans la région, la Fondation de France s'appuie sur ses partenaires locaux pour mener des actions en fonction des besoins prioritaires identifiés. Trois missions sur place ont déjà été réalisées, en lien avec les associations locales. **A ce jour, 65 actions ont été soutenues.** Parmi elles :

Répondre aux besoins de première nécessité

- **Distribution d'eau, de nourriture, de vêtements et de produits d'hygiène**, dans les quartiers de La Vigie et Labattoir, et à domicile pour les personnes isolées ne pouvant pas se déplacer (*Association Luttons Ensemble pour un Avenir Meilleur à Mayotte*) ;
- **Livraison de denrées alimentaires, vêtements, produits hygiéniques...** à destination d'une centaine de familles en situation de précarité et en incapacité de se déplacer (*Association SCH*) ;
- **Distribution de bons alimentaires et ouverture d'une épicerie solidaire équipée d'une laverie.** Mise en place d'ateliers sur le tri des déchets et la gestion des risques naturels (*Association Yes We Can Nette*).

Mettre à l'abri les populations et sécuriser l'habitat

- **Réalisation d'un diagnostic des dégâts sur les constructions publiques et privées.** Développement d'outils pour aider les habitants dans leurs démarches et organisation de permanences pour répondre à leurs questions techniques, administratives et juridiques (*Organisation Architectes de l'Urgence et Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*).

Favoriser l'accès aux soins et apporter un soutien psychologique

- **Déploiement des services de santé sur le bassin de Petite-Terre, touchant environ 35 000 personnes. Développement d'une veille épidémiologique** pour prévenir les risques sanitaires (*ONG Santé Sud*) ;
- **Fourniture de matériel médical pour les personnes diabétiques. Organisation du transport des patients ne pouvant se rendre à l'hôpital ou à la pharmacie.** Livraison de repas et d'eau dans les zones isolées (*Association Machaka Media Ana*) ;
- **Mise en place d'un accueil de jour pour les enfants et adultes autistes et leurs proches. Proposition d'activités éducatives et culturelles adaptées et soutien aux familles** en leur offrant des espaces d'échange et de formation. Mise en place d'un jardin collectif à des fins thérapeutiques et économiques (*Association Autisme Mayotte*).

Accompagner les enfants et leur entourage

- **Accueil d'une centaine d'enfants et de jeunes en grande précarité dans un centre de jour** : activités pédagogiques, aides alimentaires, conseils sanitaires... **Formation aux activités agricoles**, permettant aux jeunes de se spécialiser tout en fournissant des produits locaux à leurs proches (*Association Kaweni Nouvelle Aire*) ;
- **Accompagnement de plus de 1 000 jeunes de 16 à 25 ans, principalement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.** Proposition de services d'orientation professionnelle (*Mission locale de Mayotte*) ;
- **Mise en place de lieux d'accueil collectifs pour mineurs dans sept communes. Formation d'une centaine de jeunes de 16 à 30 ans** pour renforcer les équipes sur le terrain (*Fédération des Familles Rurales de Mayotte*).

Soutenir la relance économique, en particulier agricole

- **Développement de l'entrepreneuriat et création d'emplois** : mise en place, avec le soutien du Conseil départemental de Mayotte, d'un **fonds d'appui aux petits entrepreneurs locaux** pour favoriser un redémarrage rapide de l'économie locale (*Association Initiative Mayotte*).

Pour connaître le détail de ces actions soutenues, rendez-vous [ici](#).

A propos de la Fondation de France

La Fondation de France intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l'un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les séismes en Haïti depuis 2010, le séisme au Népal en 2015 et les ouragans aux Antilles en 2017. Dernièrement, elle s'est mobilisée au Liban en 2020, en Ukraine depuis 2022, plus récemment en Turquie et en Syrie suite aux séismes de février 2023 et au Maroc en septembre 2023. Elle a démontré son expertise pour répondre aux besoins des personnes sinistrées et contribuer à la reconstruction de bâtiments collectifs et à la relance de l'activité économique. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu'il le faudra le suivi des projets soutenus et rendra compte des actions menées grâce à la générosité des donateurs.

Les informations sur les actions menées et les bilans sont mis en ligne sur le site internet www.fondationdefrance.org

Contacts presse :

Fondation de France – Agathe Djelalian – presse@fdf.org / 07 86 48 75 82

Fondation de France – Anyssa Lagneau – presse@fdf.org / 07 85 93 55 61

The desk – Laurence de la Touche - laurence@agencethedesk.com / 06 09 11 11 32